

COMMUNE DE LAUSANNE

Comptes de l'exercice 2011

Préavis N° 2012/17

Lausanne, le 3 mai 2012

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2011.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
- 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2011**
 - 2.1 Compte de fonctionnement*
 - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
 - 2.3 Plafond d'endettement*
 - 2.4 Bilan général*
- 3. Conclusion**

1. Introduction

Après l'excédent de revenus enregistré aux comptes 2010 (13.4 millions de francs), le résultat ordinaire des comptes 2011 est équilibré avec un faible excédent de revenus de 0.8 million de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 27.0 millions. Le résultat final aboutit cependant à un excédent de charges de 99.2 millions de francs après la prise en compte d'une charge extraordinaire de 100 millions de francs destinée à provisionner une partie des coûts du prochain assainissement de la caisse de pensions (CPCL) prévu en 2012. Le tableau ci-dessous présente le compte de fonctionnement 2011 en distinguant le résultat ordinaire du résultat publié :

	Budget 2011 + crédits sup- plémentaires	Comptes 2011	Variations
	fr.	fr.	fr.
A. RESULTAT ORDINAIRE			
Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	-27'032'500	+832'174.27	27'864'674.27
B. OPERATION EXTRAORDINAIRE			
Provision pour recapitalisation de la CPCL	0	-100'000'000.00	-100'000'000.00
C. RESULTAT PUBLIE			
Excédent de charges (-)	-27'032'500	-99'167'825.73	-72'135'325.73

Au niveau du résultat ordinaire, de bonnes recettes fiscales ont permis de réduire l'excédent de charges de 27.0 millions de francs prévu au budget. Des économies, notamment au niveau des achats de biens, services et marchandises ont également contribué à cette amélioration. Ainsi, le compte de résultat aboutit à un excédent de recettes de 0.8 million, soit une amélioration de 27.8 millions par rapport au budget. Cette amélioration résulte principalement de recettes fiscales en hausse de : + 16.4 millions pour les personnes physiques et 10.1 millions pour les personnes morales, alors que les impôts sur les successions sont en retrait de 8.9 millions par rapport au budget. Les charges, principalement celles des biens, services et marchandises, sont en retrait de 11.8 millions par rapport au budget (hors Services industriels). L'ensemble de ces différences favorables permet ainsi d'équilibrer les comptes 2011.

Les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif, avec un montant de 150.6 millions, se situent à un niveau historiquement élevé. Les investissements 2010, déjà importants, se situaient à 132.2 millions alors que le budget 2011 prévoyait un montant d'investissements nets de 178.5 millions. Le retard pris par certains projets n'a cependant pas empêché Lausanne d'accroître significativement son effort d'investissement en 2011. Ces chiffres démontrent et confirment le dynamisme lausannois en matière de modernisation de la Ville et de développement de ses équipements pour faire face à sa croissance, à l'arrivée de nouveaux habitants et de nouveaux emplois. La Municipalité souligne l'importance de cet effort d'investissement, appelé à se prolonger au cours des prochaines années.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement atteint 114.8 millions de francs. Compte tenu des 150 millions investis, il en résulte une insuffisance d'autofinancement de 35.8 millions de francs, laquelle a contribué à augmenter la dette bancaire brute de la Ville (+ 43.6 millions de francs). L'endettement net passe quant à lui de 1'912.4 millions à 1948.0 millions, soit une augmentation de 35.6 millions.

* * *

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2011 :

COMPTES 2010		BUDGET 2011 (y c. crédits suppl.)	COMPTES 2011		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
1'722'942'175.53	1'725'193'900	Total des revenus	CHARGES	REVENUS	29'223'009.61
1'709'521'622.40	1'752'226'400	Total des charges	1'853'584'735.34	1'754'416'909.61	101'358'335.34
13'420'553.13	-27'032'500	Excédent de revenus (+) ou de charges (-)	-99'167'825.73		-72'135'325.73
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
145'390'257.83	189'263'700	Total des dépenses	DEPENSES	RECETTES	-25'440'645.68
13'158'984.24	10'718'000	Total des recettes	163'823'054.32	13'175'902.34	2'457'902.34
132'231'273.59	178'545'700	Investissements nets		150'647'151.98	-27'898'548.02
<u>FINANCEMENT</u>					
-132'231'273.59	-178'545'700	Investissements nets	150'647'151.98		-27'898'548.02
107'012'091.83	106'847'400	* Amortissements		106'163'955.20	-683'444.80
39'639'565.44	-535'800	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve		107'827'681.67	108'363'481.67
13'420'553.13	-27'032'500	* Reprise du résultat du compte de fonctionnement	99'167'825.73		-72'135'325.73
27'840'936.81	-99'266'600	Insuffisance (-) ou excédent d'autofinancement		-35'823'340.84	-63'443'259.16
160'072'210.40	79'279'100	* Autofinancement du compte de fonctionnement		114'823'811.14	35'544'711.14

2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2011

2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges (-) ou des revenus
Budget initial	1'736'359'900.00	1'723'190'700.00	-13'169'200.00
Crédits supplémentaires	15'866'500.00	2'003'200.00	-13'863'300.00
Budget final	1'752'226'400.00	1'725'193'900.00	-27'032'500.00
Comptes 2011	1'853'584'735.34	1'754'416'909.61	-99'167'825.73
Ecarts	101'358'335.34	29'223'009.61	-72'135'325.73
	5.78%	1.69%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2011 s'établit comme il suit :

	Budget 2011 + crédits sup- plémentaires	Comptes 2011	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1'752'226'400	1'853'584'735.34	101'358'335.34	5.78
30 Charges de personnel	549'027'000	551'795'974.13	2'768'974.13	0.50
31 Biens, services et marchandises	534'030'400	496'572'191.37	-37'458'208.63	-7.01
32 Intérêts passifs	71'538'000	69'513'638.54	-2'024'361.46	-2.83
33 Amortissements	117'126'800	124'544'662.93	7'417'862.93	6.33
35 Dédommagements à des collectivités publiques	248'436'400	256'235'157.00	7'798'757.00	3.14
36 Subventions accordées	81'781'900	80'607'186.41	-1'174'713.59	-1.44
38 Attributions aux réserves	9'561'700	115'773'369.82	106'211'669.82	1'110.80
39 Imputations internes	140'724'200	158'542'555.14	17'818'355.14	12.66
4 REVENUS	1'725'193'900	1'754'416'909.61	29'223'009.61	1.69
40 Impôts	459'630'000	478'643'408.39	19'013'408.39	4.14
41 Patentes, concessions	2'253'500	2'536'260.40	282'760.40	12.55
42 Revenus des biens	114'156'900	131'372'681.65	17'215'781.65	15.08
43 Taxes, ventes et prestations facturées	737'207'800	707'944'293.14	-29'263'506.86	-3.97
44 Part à des recettes sans affectation	4'600'000	6'880'270.05	2'280'270.05	49.57
45 Dédommagements de collectivités publiques	254'879'000	258'614'454.64	3'735'454.64	1.47
46 Subventions acquises	1'645'000	1'937'298.05	292'298.05	17.77
48 Prélèvements sur les réserves	10'097'500	7'945'688.15	-2'151'811.85	-21.31
49 Imputations internes	140'724'200	158'542'555.14	17'818'355.14	12.66
RESULTAT				
Excédent de charges	-27'032'500	-99'167'825.73	-72'135'325.73	

* * *

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

CHARGES

+ 101.4 mios

30 Charges de personnel

+ 2.8 mios

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	Budget	Comptes	Ecarts (+/-)	
	2011	2011	fr.	%
	fr.	fr.		
	549'027'000	551'795'974.13	2'768'974.13	0.5
Administration générale et finances	48'833'080	47'530'936.39	-1'302'143.61	-2.7
Sécurité publique et sports	137'717'700	138'994'172.10	1'276'472.10	0.9
Culture, logement et patrimoine	31'447'600	30'952'081.36	-495'518.64	-1.6
Travaux	104'174'000	97'969'806.70	-6'204'193.30	-6.0
Enfance, jeunesse et éducation	85'572'300	82'746'608.95	-2'825'691.05	-3.3
Sécurité sociale et environnement	84'235'220	82'323'519.35	-1'911'700.65	-2.3
Services industriels	72'047'100	71'278'849.28	-768'250.72	-1.1
Correctifs de la masse salariale	-15'000'000	0.00	15'000'000.00	-100.0

A Sécurité publique et sports, le dépassement est dû à l'exécution des conclusions du préavis N° 2010/48, soit la suppression du crédit-retraite des sapeur-pompiers et le versement d'un montant unique aux différents bénéficiaires de cette prestation (+ 7.1 millions). Cette charge est totalement compensée par un montant identique prélevé sur la provision constituée à cet effet (voir également la rubrique 42 "Revenus des biens"). Abstraction faite de ce versement, la rubrique 30 aboutirait à une diminution de 4.3 millions de francs.

31 Biens, services et marchandises

- 37.5 mios

	Budget	Comptes	Ecarts (+/-)	
	2011	2011	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	
Fournitures, mobilier, machines et matériel	18'565'700	15'745'108.87	-2'820'591.13	-15.2
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	26'473'000	24'015'428.77	-2'457'571.23	-9.3
Marchandises	19'286'600	18'338'831.90	-947'768.10	-4.9
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	38'645'200	34'942'609.39	-3'702'590.61	-9.6
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	41'850'800	40'149'247.66	-1'701'552.34	-4.1
Honoraires et prestations de services	100'711'600	97'594'626.20	-3'116'973.80	-3.1
Autres dépenses en biens, services et marchandises	40'023'100	36'995'822.24	-3'027'277.76	-7.6
Sous-total	285'556'000	267'781'675.03	-17'774'324.97	-6.2
Achats d'énergie par les SI	248'474'400	228'790'516.34	-19'683'883.66	-7.9
Total	534'030'400	496'572'191.37	-37'458'208.63	-7.0

Aux Services industriels, les achats d'énergie sont restés environ 20 millions en dessous des prévisions, différence provenant essentiellement des achats du Service du gaz et du chauffage à distance, où l'on constate une forte diminution des achats de gaz suite à des températures supérieures à la moyennes (-17.7 millions); cette baisse a été répercutée au niveau des ventes (voir rubrique 42). Les achats d'électricité sont restés très légèrement (2 millions de francs) en-dessous des attentes.

Abstraction faite des éléments évoqués ci-dessus, l'on peut constater les principaux écarts suivants :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Achats d'objets mobiliers et d'installations	- 2.4
• Consommation d'énergie au sein de l'Administration	- 2.5
• Travaux d'entretien immobiliers	- 1.3
• Entretien d'installations (SI)	- 1.5
• Economies sur les prestations de service (AGF, Travaux, SI)	- 2.5
• SEL – Economie sur le timbre d'acheminement THT	- 0.7

32 *Intérêts passifs* - 2.0 mios

Des dépenses d'investissements nets moindres que prévu, un autofinancement supérieur à celui budgetisé, des taux d'intérêts toujours très bas et une gestion active de la dette ont permis de réaliser cette économie.

33 *Amortissements* + 7.4 mios

	Budget 2011	Comptes 2011	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	117'126'800	124'544'662.93	7'417'862.93	6.3
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	5'400'000	12'595'156.43	7'195'156.43	133.2
Autres pertes, défalcatons et moins-values	4'879'400	5'785'551.30	906'151.30	18.6
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	69'352'700	68'707'865.10	-644'834.90	-0.9
Amortissements du patrimoine administratif des SI	37'494'700	37'456'090.10	-38'609.90	-0.1

Les défalcatons d'impôts ont été plus importantes que prévu (+ 1.2 million de francs). D'autre part, la provision pour pertes sur débiteurs a été augmentée de 6 millions de francs suite principalement à l'analyse des créances d'impôts effectuée par l'ACI.

S'agissant des autres pertes, il convient de constater d'une manière générale une baisse continue de la qualité des débiteurs.

35 Dédommagements à des collectivités publiques**+ 7.8 mios**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2011	2011	fr.	%
	fr.	fr.		
	248'436'400	256'235'157.00	7'798'757.00	3.1
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	99'400'000	103'758'837.00	4'358'837.00	4.4
Participation à des entreprises de transports	52'000'000	54'128'221.15	2'128'221.15	4.1
Frais de taxation et de perception facturés par l'Etat (impôts)	2'200'000	2'203'809.70	3'809.70	0.2
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000	140'000.00	0.00	0.0
Part aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	532'500	506'880.00	-25'620.00	-4.8
Contribution à la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	627'700	633'600.00	5'900.00	0.9
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	12'162'500	12'215'625.80	53'125.80	0.4
Facture sociale	80'837'500	82'248'176.00	1'410'676.00	1.7
Autres dédommagements	536'200	400'007.35	-136'192.65	-25.4

S'agissant de l'ensemble constitué de la facture sociale (+ 1.4 million) et de la contribution au fonds de péréquation intercommunale (+ 4.4 millions y compris les correctifs 2010 intervenus dans les comptes 2011), l'on aboutit à un résultat globalement équilibré par rapport au budget, les revenus y relatifs (figurant sous le chapitre 45) ayant également dépassé les prévisions de 5.8 millions.

Par ailleurs, on peut relever que la participation aux entreprises de transports publics urbains a été diminuée de 0.7 million en correction de l'exercice 2010, alors que notre participation provisoire pour 2011 a dépassé de 2.7 millions de francs le montant budgétisé pour le trafic urbain ; le montant facturé pour le trafic régional a légèrement dépassé les prévisions de 0.2 million de francs.

36 Subventions accordées**- 1.2 mio**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2011	2011	fr.	%
	fr.	fr.		
	81'781'900	80'607'186.41	-1'174'713.59	-1.4
Administration générale et finances	4'300'000	4'191'499.38	-108'500.62	-2.5
Sécurité publique et sports	6'358'300	6'166'790.80	-191'509.20	-3.0
Culture, logement et patrimoine	38'293'200	37'788'579.70	-504'620.30	-1.3
Travaux	20'000	20'000.00	0.00	0.0
Enfance, jeunesse et éducation	19'604'800	19'461'532.00	-143'268.00	-0.7
Sécurité sociale et environnement	13'205'600	12'978'784.53	-226'815.47	-1.7

Ce chapitre regroupe les subventions à des institutions ainsi que les aides individuelles. L'économie constatée provient principalement de la Division du logement où les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières et l'allocation communale au logement sont globalement restées 0.5 million de francs en dessous des prévisions.

38 Attributions aux réserves**+ 106.2 mios**

	Budget 2011	Comptes 2011	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	9'561'700	115'773'369.82	106'211'669.82	1110.8
Fonds de régularisation des loyers	0	18'793.50	18'793.50	-
Fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	100'000	100'000.00	0.00	0.0
Fonds de gestion du stationnement	500'000	500'000.00	0.00	0.0
Fonds de réserve de transition PDLASV	0	1'000'000.00	1'000'000.00	-
Fonds de péréquation de la STEP	0	129'423.07	129'423.07	-
Fonds d'eauservice	1'342'900	3'445'483.30	2'102'583.30	156.6
Fonds des SI	7'618'800	10'579'669.95	2'960'869.95	38.9
Fonds de réserve pour l'assainissement de la CPCL	0	100'000'000.00	100'000'000.00	-

Une provision d'un montant de 100 millions de francs a été constituée en vue de couvrir une partie des coûts du prochain assainissement de la CPCL prévu en 2012. Ce montant représente un peu plus de la moitié de la somme nécessaire et permet ainsi de répartir la charge sur deux exercices.

Au Service social, et en application des directives cantonales quant aux modalités d'attribution des subventions aux ARAS (Association Région d'Action Sociale et Ville de Lausanne), un montant de 1 million de francs a été versé par l'Etat et attribué au fonds de réserve et de transition pour le financement du personnel administratif supplémentaire en 2012. Cette attribution est compensée par un prélèvement de 0,9 million de francs sur le même fonds pour le personnel administratif supplémentaire en 2011 (voir chapitre 48).

Au Service d'assainissement, les économies réalisées dans les charges (traitement du personnel, eau, énergie, électricité, marchandises, entretien des biens immobiliers et des installations), de même que les montants des taxes uniques de raccordement et annuelles d'épuration, ont permis de dégager un excédent de revenus dans les centres budgétaires 4602 (unités de gestion du réseau) et 4603 (traitement des eaux usés) d'où une attribution au fonds de péréquation de la STEP.

A l'eauservice, deux attributions supplémentaires pour un montant total de fr. 2'000'000.- ont été effectuées, soit fr. 1'000'000.- au fonds de renouvellement de la station de St-Sulpice et fr. 1'000'000.- au fonds de réserve et de renouvellement.

Aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance a opéré une attribution non budgétisée de 3.9 millions de francs aux fonds de péréquation du gaz et du CAD correspondant au montant de la réévaluation d'une partie du chauffage à distance suite à la création de la société CADOUEST (préavis N° 2011/27). Le Service a également attribué à ce fonds le produit non budgétisé de la taxe CO2 (0.6 million de francs). Concernant le fonds de péréquation du gaz, l'attribution prévue de 1.9 million n'a pas été effectuée.

39 Imputations internes**+ 17.8 mios**

L'augmentation constatée dans ce chapitre provient des Services industriels (+18.4 millions), où une nouvelle méthode de répartition des charges a contribué à une hausse de la quote-part des charges du Service de l'électricité et du Service multimédia.

REVENUS+ **29.2 mios****40 Impôts**+ **19.0 mios**

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	Comptes 2010	Budget 2011	Comptes 2011
	fr.	fr.	fr.
Total	499'520'184.11	459'630'000	478'643'408.39
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>337'643'646.46</u>	<u>296'000'000</u>	<u>312'439'047.29</u>
– sur le revenu	304'873'039.59	260'300'000	281'717'326.44
– sur la fortune	25'974'600.01	29'200'000	24'714'441.26
– perçu des étrangers	6'148'042.95	5'800'000	5'404'893.15
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	647'963.91	700'000	602'386.44
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>101'914'195.65</u>	<u>97'000'000</u>	<u>107'106'506.05</u>
Produit des autres impôts :	<u>59'962'342.00</u>	<u>66'630'000</u>	<u>59'097'855.05</u>
– foncier	28'929'031.75	29'000'000	30'395'521.65
– complémentaire sur les immeubles	3'948'451.50	4'000'000	3'705'129.05
– Droits de mutation sur les transf. imm.	8'638'661.85	8'000'000	7'498'209.00
Produit de l'impôt :			
– sur les successions et les donations	11'892'963.05	20'000'000	11'095'503.70
– sur les divertissements	6'261'618.85	5'400'000	6'071'631.65
– sur les chiens	291'615.00	230'000	331'860.00

Rappelons que les comptes 2010 étaient basés sur un coefficient d'impôts de 83 points contre 77 points aux budget et comptes 2011. Sur une base identique de 77 points, les impôts touchés par l'opération de bascule de 6 points s'établiraient ainsi :

	Comptes 2010	Budget 2011	Comptes 2011
	fr.	fr.	fr.
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	313'235'672.02	296'000'000	312'439'047.29
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	94'546'904.40	97'000'000	107'106'506.05

Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître les tableaux ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2011 a atteint 312.4 millions de francs, soit une amélioration de 16.4 millions (+ 5.5 %) en comparaison du budget, et présente une stabilité (- 0.8 million de francs et - 0.3 %) par rapport aux comptes 2010 ramenés sur une base de 77 points d'impôts. Cette amélioration du résultat par rapport au budget est dû, notamment, à la fin du rattrapage au niveau de l'impôt à la source qui avait également favorablement influencé les comptes 2010, ainsi qu'à la récupération de l'impôt sur les frontaliers qui progresse de 0.8 million de francs par rapport au budget. Il est à noter encore que l'impôt sur la fortune est resté en deçà de 4.5 millions de francs (- 15.4 %) par rapport au budget, et comparable aux comptes 2010 ramenés sur une base de 77 points d'impôts (+ 0.6 million de francs et + 2.6 %).

Au 31 décembre 2011, l'Administration cantonale des impôts déclarait que 99.56 % des contribuables lausannois étaient taxés pour 2008, 97.83 % pour 2009 et 79.12 % pour 2010.

Les impôts comptabilisés en 2011 correspondent aux acomptes facturés pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2010 :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
2005 et antérieurs	0.7	4.4
2006	2.0	2.4
2007	2.6	3.7
2008	2.0	12.5
2009	17.5	20.5
2010	18.8	294.1
2011	<u>268.8</u>	<u>0.0</u>
	<u>312.4</u>	<u>337.6</u>

Personnes morales

Le résultat global au-delà de la barre des 100 millions de francs de l'impôt sur le bénéfice et le capital illustre la bonne tenue de l'économie suisse en général et de l'arc lémanique en particulier.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2010 et en 2011.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
2008 et antérieurs	2.4	-5.3
2009	3.8	10.3
2010	2.6	95.7
2011	96.7	1.2
2012	<u>1.6</u>	<u>0.0</u>
	<u>107.1</u>	<u>101.9</u>

Autres impôts

Il convient de relever que l'impôt sur les successions et donations, revenu par définition aléatoire, est resté 8.9 millions de francs en dessous du budget et qu'il est le plus bas de ces dernières années.

41 Patentes, concessions

+ 0.3 mio

Au Service de la police du commerce, les recettes issues de la taxe d'exploitation pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter ont été supérieures à celles budgétées (+ 0.24 million).

42 Revenus des biens**+ 17.2 mios**

	Budget 2011	Comptes 2011	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	114'156'900	131'372'681.65	17'215'781.65	15.1
Intérêts, prêts et participations	43'726'200	44'445'218.04	719'018.04	1.6
Revenu des immeubles du patrimoine financier	29'971'400	29'424'645.21	-546'754.79	-1.8
Revenu des biens du patrimoine administratif	36'957'700	37'813'764.08	856'064.08	2.3
Autres revenus	3'501'600	19'689'054.32	16'187'454.32	462.3

Les intérêts moratoires relatifs aux impôts, chiffres très aléatoires d'une année à l'autre, se sont avérés supérieurs aux prévisions de 0.7 million de francs.

Au niveau des revenus des biens du patrimoine financier, le produit des vignes est resté quelque 0.5 million de francs en dessous du budget. L'augmentation des revenus des biens du patrimoine administratif (+ 0.9 million) est due notamment à des recettes supérieures aux prévisions liées à la délivrance des permis d'occuper provisoirement le domaine public et au stationnement spécifique organisé lors des manifestations sur le site de Beaulieu.

Dans le poste "Autres revenus", l'augmentation de 16.2 millions résulte principalement des éléments suivants :

(en mios de fr.)

- Impôts récupérés après défalcation + 2.6
- Agio sur l'émission d'un emprunt obligataire (différence entre le prix d'émission et la valeur nominale) + 0.9
- Dissolution de la réserve liée au crédit-retraite des sapeurs-pompiers professionnels + 7.1
- Réévaluation d'une partie du CAD suite à la création de la société CADOUEST + 3.9

43 Taxes, ventes et prestations facturées**- 29.3 mios**

	Budget 2011	Comptes 2011	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services (sans les SI)	102'235'500	101'218'663.29	-1'016'836.71	-1.0
Ventes diverses (sans les ventes des SI)	63'616'400	65'020'835.36	1'404'435.36	2.2
Frais facturés à des tiers, remboursements	9'792'800	12'718'202.21	2'925'402.21	29.9
Amendes	23'760'000	17'786'398.00	-5'973'602.00	-25.1
Autres contributions	25'607'200	26'141'383.26	534'183.26	2.1
Sous-total	225'011'900	222'885'482.12	-2'126'417.88	-0.9
Redevances, prestations et ventes des SI	512'195'900	485'058'811.02	-27'137'088.98	-5.3
	737'207'800	707'944'293.14	-29'263'506.86	-4.0

Aux Services industriels, ainsi que déjà relevé au chapitre 31, les redevances, prestations et ventes ont enregistré une baisse globale de 27.1 millions de francs, les écarts dans le détail étant les suivants :

(en mios de fr.)

- Ventes de gaz et d'énergie-chaleur (diminution des volumes due à des températures supérieures à la moyenne) - 12.8
- Ventes d'électricité (surestimation du budget) - 8.8
- Recettes du timbre d'acheminement de l'électricité (diminution de KWh vendus) - 3.1
- Prestations multimédia (augmentation de la concurrence) - 3.0

Voici encore les principaux autres écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre :

(en mios de fr.)

- Emoluments administratifs liés aux procédures de contentieux + 1.0
- Ventes d'eau + 1.9
- Amendes - 6.0

44 Part à des recettes sans affectation **+ 2.3 mios**

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers, en progression par rapport à l'exercice précédent, a dépassé les prévisions.

45 Dédommagements de collectivités publiques **+ 3.7 mios**

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2011	2011	fr.	%
	fr.	fr.		
	254'879'000	258'614'454.64	3'735'454.64	1.5
Fonds de péréquation intercommunal	153'000'000	156'243'647.00	3'243'647.00	2.1
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières et de transports	16'600'000	19'124'792.00	2'524'792.00	15.2
Participation des collectivités publiques aux charges du secteur "protection et sauvetage"	8'706'600	8'317'760.30	-388'839.70	-4.5
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'800'000	1'727'138.58	-1'072'861.42	-38.3
Contribution de la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	7'296'100	6'944'339.00	-351'761.00	-4.8
Autres participation des collectivités publiques aux charges de la DEJE	17'012'200	16'631'942.87	-380'257.13	-2.2
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	4'936'600	4'277'325.70	-659'274.30	-13.4
Participations diverses aux charges du Service social	23'310'300	23'851'353.70	541'053.70	2.3
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	10'853'900	10'511'599.10	-342'300.90	-3.2
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés	6'654'300	6'290'606.65	-363'693.35	-5.5
Autres dédommagements	3'709'000	4'693'949.74	984'949.74	26.6

Rappelons ici que, compte tenu des résultats définitifs de 2010 enregistrés dans l'exercice 2011 s'agissant de la péréquation intercommunale, le retour du fonds de péréquation (+ 3.2 millions) ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques (+ 2.5 millions) ont plus que compensé le dépassement apparaissant au chapitre 35 de l'ordre de 4.4 millions de francs au niveau de la contribution au fonds (hors facture sociale).

Au Service de protection et sauvetage, la participation versée par le Service cantonal de la santé publique pour couvrir l'excédent de charges du Groupe sanitaire est inférieure de 1.1 million de francs suite à une augmentation des recettes liée aux interventions.

Au Service d'accueil de jour de l'enfance, une augmentation moins élevée que prévu de la capacité d'accueil des APEMS a entraîné une diminution des aides au démarrage versées par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) (- 0.4 million).

Par ailleurs, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes, de 0.7 million de francs.

La participation versée par la Confédération a été diminuée de 0.3 million pour couvrir un excédent de charges de l'Office régional de placement inférieur aux prévisions suite à une adaptation du nombre de postes en fonction du taux de chômage et à la difficulté à repourvoir certains postes vacants.

46 Subventions acquises

+ 0.3 mio

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2011	2011	fr.	%
	fr.	fr.		
	1'645'000	1'937'298.05	292'298.05	17.8
Subvention de la Confédération et du Canton pour les forêts	250'000	525'221.75	275'221.75	110.1
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	240'000	263'298.20	23'298.20	9.7
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	815'000	843'899.30	28'899.30	3.5
Autres subventions	340'000	304'878.80	-35'121.20	-10.3

Au Service des forêts, domaines et vignobles, les travaux exécutés pour les forêts dans des secteurs au bénéfice d'un subventionnement ont été plus importants que prévu.

48 *Prélèvements sur les réserves*

- 2.2 mios

	Budget 2011	Comptes 2011	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	10'097'500	7'945'688.15	-2'151'811.85	-21.3
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300	23'300.00	0.00	0.0
Fonds de régularisation des loyers	0	0.00	0.00	-
Fonds de péréquation de la STEP	2'049'000	0.00	-2'049'000.00	-100.0
Fonds de réserve PDLASV	0	882'939.00	882'939.00	-
Fonds des SI	8'025'200	7'039'449.15	-985'750.85	-12.3

Le résultat d'exploitation positif des unités budgétaires du Service d'assainissement liées à l'épuration des eaux n'a pas entraîné le recours initialement prévu au Fonds de péréquation de la STEP.

Un montant non budgétisé de 0.9 million de francs a été prélevé sur le fonds de réserve PDLASV (Principes directeurs de l'Action sociale vaudoise) pour le financement du personnel administratif supplémentaire 2011 ce prélèvement est compensé par une attribution de 1 million de francs à ce fonds en vue du financement 2012.

Aux Services industriels, la diminution s'explique principalement par un prélèvement du Service de l'électricité sur le Fonds de péréquation du timbre d'acheminement de l'électricité d'un montant de 4.2 millions de francs (6.1 millions au budget) et par un prélèvement non budgété de 1.2 million sur le Fonds de péréquation de l'éclairage public.

2.2 *Compte des investissements du patrimoine administratif*

Ce compte se présente comme suit :

INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES	RECETTES
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	149'066'172.26	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	8'551'765.05	
Marchandises et approvisionnements (diminution du stock)		140'686.15
Prêts et participations permanentes		4'393'294.72
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente) - variation	6'205'117.01	
Subventions et recettes pour investissements		8'484'376.62
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		157'544.85
Investissements nets		150'647'151.98
Sous-total	<u>163'823'054.32</u>	<u>163'823'054.32</u>
FINANCEMENT		
Investissements nets	150'647'151.98	
Amortissement du patrimoine administratif		106'163'955.20
Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	99'167'825.73	
Augmentation des provisions		107'827'681.67
Insuffisance d'autofinancement		35'823'340.84
	<u>249'814'977.71</u>	<u>249'814'977.71</u>

Les dépenses nettes d'investissements 2011 se sont établies à 150.6 millions de francs, soit 27.9 millions de francs au-dessous du chiffre prévu au budget (178.5 millions).

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à un montant de 114.8 millions de francs, montant définissant un taux de couverture des dépenses nettes d'investissements de 76.2 %. L'insuffisance d'autofinancement, de quelque 35.8 millions de francs, a ainsi contribué à augmenter la dette bancaire brute (+ 43.6 millions de francs).

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2011 :

	Dépenses 2011	Tranche annuelle budgétisée
	<i>(en mios de francs)</i>	
<u>Administration générale et finances</u>		
Modernisation du site du Palais de Beaulieu – Subvention	8.0	4.0
<u>Sécurité publique et sports</u>		
Réfection, amélioration et remplacement d'équipements à Bellerive-Plage	1.9	5.1
<u>Culture, logement et patrimoine</u>		
Entretien des bâtiments des patrimoines financier et administratif	2.0	3.5
Rénovation et extension de l'Opéra de Lausanne	8.1	11.0
<u>Travaux</u>		
Réaménagement d'espace public pour le m2 et le réseau tl 08	3.1	2.0
Aménagement de la route de contournement de la Sallaz	5.2	6.0
Rénovation et extension de la voirie	5.3	5.1
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	1.6	1.6
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	8.1	7.1
Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois	3.1	1.8
<u>Enfance, jeunesse et éducation</u>		
Réfection et agrandissement du collège de Villamont	8.5	7.5
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires	5.0	5.1
<u>Services industriels</u>		
Remplacements et extensions ordinaires	22.7	19.8
Renouvellement du réseau de distribution électrique	22.0	15.0
Construction d'une chaufferie à la STEP pour le développement du CAD	4.0	0.0
Métamorphose – Restructuration du réseau de gaz au sud de la Ville	2.7	2.6

2.3 Plafond d'endettement

Rappelons que le préavis N° 2011/44 fixe le plafond d'endettement net à 2.4 milliards de francs. L'endettement net a évolué de 2010 à 2011 de 1'912,38 millions de francs à 1'948,02 millions de francs, soit une augmentation de 35,64 millions de francs. Pour information la dette bancaire brute a évolué de 2'290,45 millions de francs à 2'334,05 millions de francs, soit une augmentation de 43,60 millions de francs.

2.4 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

ACTIF

112 Impôts à encaisser **fr. 146'077'214.93**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2011 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2011 mais non encore encaissés au 31 décembre 2011.

115 Débiteurs **fr. 159'166'583.56**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2011. La diminution de ce poste à fin 2011 (-20.8 millions) fait notamment suite à une adaptation en 2010 des processus de facturation aux Services industriels pour concentrer et optimiser le traitement des factures.

120 Titres **fr. 299'685'762.08**

La hausse de ce poste provient du transfert de la participation des Services industriels dans la société SI-REN et de la participation de la Ville dans la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL) du patrimoine administratif au patrimoine financier.

123 Immeubles **fr. 299'685'762.08**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2010 (+ 8.9 millions de francs) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2011.

13 Actifs transitoires **fr. 73'793'050.44**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2011 encaissés au début 2012.

Patrimoine administratif **fr. 1'569'169'042.19**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 ^{er} janvier 2011	1'829'670
Investissements bruts	163'823
Transfert du patrimoine financier (forêt)	16
	1'993'509
dont à déduire :	
– Moins-values sur participations permanentes	305'000
– Recettes d'investissements :	
- Transferts de participations au patrimoine financier	7'000
- Autres recettes	6'176
– Amortissements	106'164
	424'340
Solde au 31 décembre 2011	1'569'169

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

14 Investissements du patrimoine administratif **fr. 1'179'841'137.15**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

15 Prêts et participations permanentes **fr. 353'697'415.27**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

Ce poste subit une baisse importante de quelque 311 millions, laquelle résulte essentiellement de la dévaluation des actions de Romande Energie Holding (-5 millions) et EOS Holding (-300 millions). Par ailleurs les participations dans les sociétés SI-REN et Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL) ont été transférées du patrimoine administratif au patrimoine financier (voir rubrique 120 du bilan).

16 Subventions d'investissements **fr. 15'564'994.26**

L'augmentation de ce poste de quelque 7.4 millions de francs s'explique principalement par le versement de 8 millions de francs pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

17 Autres dépenses à amortir **fr. 20'065'495.51**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

19 Découvert **fr. 669'611'674.19**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 ^{er} janvier 2011	265'444
Excédent de charges du compte de fonctionnement de 2011	99'168
Moins-values sur participations permanentes	305'000
Etat au 31 décembre 2011	<u><u>669'612</u></u>

PASSIF

21 Dettes à court terme **fr. 108'600'000.00**

Une légère diminution de la dette à moyen et long terme (-15 millions) et une insuffisance d'autofinancement de 35.8 millions ont contribué à l'augmentation de la dette à court terme de 58.6 millions de francs.

22 Dettes à moyen et à long termes **fr. 2'225'450'000.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2011, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
Emprunts effectués			
Banque *	10'000'000	1.9700	2011 - 2020
Emprunt public	100'000'000	1.6250	2011 - 2022
Total	110'000'000		
Remboursements			
Assurance	15'000'000	3.4800	2002 - 2011
Emprunt public	110'000'000	3.3750	2002 - 2011
Total	125'000'000		
Variation des emprunts consolidés	-15'000'000		

* Emprunt à taux flottant (ATF renouvelable) combiné avec un swap de taux à 10 ans.

232 Fondations **fr. 2'453'855.92**

233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique **fr. 33'829'937.90**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt.

24 Provisions **fr. 87'555'352.15**

Ce poste diminue de 1.3 million en raison d'une dissolution de la provision relative au crédit-retraite des sapeurs-pompiers professionnel (- 7.3 millions), diminution compensée par une adaptation de la provision pour risques de pertes sur débiteurs (+ 6 millions) suite notamment à une analyse des créances d'impôts effectuée par l'Administration cantonale des impôts.

25 Passifs transitoires **fr. 90'505'075.42**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2011 ou des recettes perçues d'avance.

28 Fonds de renouvellement et réserve **fr. 251'870'063.67**

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Ce sont la constitution d'une provision de 100 millions de francs en vue du prochain assainissement de la CPCL, les attributions nettes des Services industriels (+ 3.5 millions de francs) et les attributions de 3.4 millions aux divers fonds d'Eauservice qui expliquent principalement la très forte augmentation de ce poste (+ 107.8 millions).

3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2012/17 de la Municipalité, du 3 mai 2012;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'approuver les comptes de 2011 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2012/17, du 3 mai 2012.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire :

Christian Zutter

Annexes : Bilan général
Annexe au bilan